

## Les nouvelles cibles de la cancel culture



Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 30 janvier 2021

Source [Boulevard Voltaire] Les deux figures de l'émission « Face à l'info », qui ne cesse d'enregistrer des records d'audience sur CNews, sont mis en cause par le Conseil de déontologie journalistique et de médiation (CDJM) qui condamne leur manque d'éthique professionnelle. Leurs torts ? Qualifier Taha Bouhafs de « *militant indigéniste et militant islamiste* » pour l'un, ne pas réagir pour l'autre.

Qui est Taha Bouhafs ? Candidat La France insoumise aux législatives en 2017, ce journaliste militant se définit lui-même sur Twitter comme « *plus souvent en manif qu'à la rédaction* ». En 2019, il lance, avec Madjid Messaoudene et plusieurs organisations antiracistes ou d'extrême gauche, un appel à une « marche contre l'islamophobie » ; il est l'activiste qui prend la place d'[Emmanuel Macron](#) au théâtre des Bouffes-du-Nord en janvier 2020. Il soutient le comité Adama, dénonce les [violences policières](#) et s'oppose à la proposition de loi « sécurité globale ». Toujours prompt à réagir là où on l'attend décidément, [il prenait la défense du cuisinier sans papiers du restaurateur de Nice](#), libéré de sa rétention avec une obligation de quitter le territoire français.

« *On ne trouve pas, publiquement, trace d'un engagement ou d'une opinion relevant de ce qu'on appelle "indigénisme"* », précise le communiqué du CDJM. « *Rien ne permet d'affirmer que M. Taha Bouhafs adhère à [l'[islamisme](#)]*. » Des conclusions « *qui prêtent à débat, considérant les prises de positions passées de l'intéressé* », remarque *Valeurs actuelles*, soulignant « *l'étrange complaisance du CDJM avec Taha Bouhafs* ».

Quant au CDJM, cette association loi 1901 qui se veut « *un organe professionnel d'autorégulation, indépendant de l'Etat* » a été créée sous l'impulsion du gouvernement d'Édouard Philippe. Notons que, dès sa création, sa légitimité a été contestée par une vingtaine de sociétés de journalistes. Ainsi, donc, les rédactions de l'AFP, *Challenges*, *Europe 1*, *L'Express*, *Le Figaro*, *Franceinfo TV*, *France 3 National*, *France Bleu*, *France Info*, *France Inter*, *LCI*, *Mediapart*, *L'Obs*, *Le Parisien*, *Le Point*, *TF1*, *La Tribune*, *TV5 Monde* et *20 Minutes* ont refusé de participer au Conseil de déontologie journalistique et de médiation, refusant de tomber dans ce qu'ils considèrent « *comme un piège* ». Les journalistes craignaient, en effet, et c'est *Libération* qui l'écrit, « *une sorte de Conseil de l'ordre des journalistes, chargé de valider la bonne parole médiatique, en ligne avec la politique gouvernementale...* »

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

30/01/2021 07:00